



20 ans

d'évolution en réseau
en 20 dates clés

SÉBASTIEN PICHÉ

Trans•tech
LE RÉSEAU DES CCTT
reseautranstech.qc.ca

Réseau Trans-tech
2750, rue Einstein, bureau 316
Québec (Québec) G1P 4R1
reseautranstech.qc.ca

Le Réseau Trans-tech :
20 ans d'évolution en réseau
en 20 dates clés

DU MÊME AUTEUR

La recherche collégiale : 40 ans de passion scientifique (avec la collaboration de Lynn Lapostolle et Monique Lasnier), Presses de l'Université Laval, 2011.

Histoire de l'Occident, (en collaboration avec Vincent Duhaime et Emmanuelle Simony), Modulo, 2011.

SÉBASTIEN PICHÉ

Le Réseau Trans-tech :

20 ans d'évolution en réseau
en 20 dates clés

Trans·tech
LE RÉSEAU DES CCTT

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie contribue au financement du Réseau Trans-tech.



Maquette de la couverture et des séparateurs: Julie Lemieux,
Viva Design
Révision linguistique : Guylaine Pelletier

Copyright : Réseau Trans-tech 2012

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du
Québec, 2012

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives Canada, 2012

*Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives
nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada
Piché, Sébastien, 1974-*

*Le Réseau Trans-tech : 20 ans d'évolution en réseau en 20
dates clés*

ISBN 978-2-9813555-0-8

*1. Réseau Trans-tech - Histoire. 2. Transfert de technologie
- Québec (Province) - Histoire. I. Réseau Trans-tech.
II. Titre.*

T174.3.P52 2012 338.9'2609714 C2012-942262-2

Table des matières

Table des matières	7
Introduction	11
Le Réseau Trans-Tech : 20 ans d'évolution en réseau en 20 dates clés	17
Les origines du réseau des CCTT	18
Les centres spécialisés se regroupent	22
Une association officielle voit le jour	26
Les spécialistes du transfert	30
Un lobbying difficile	34

Le Réseau Trans-tech prend son envol	38
La courte aventure d'un directeur général	42
Les CCTT dans la tourmente	46
Trans-tech menacé de fermeture	50
Une bouée de sauvetage à Montréal	54
La renaissance d'un réseau	58
Au cœur de la politique scientifique québécoise	62
Retour aux racines	66
Une naissance et une arrivée	70

Québec et Ottawa misent sur les CCTT	74
Un réseau qui crée des réseaux	80
S'agrandir de l'intérieur	84
Au-delà de la technologie	88
La mobilisation de la recherche québécoise	92
Aujourd'hui, le Réseau Trans-tech	96

Introduction

3 octobre 1992. Un groupe de directeurs de centres spécialisés et de cégeps enregistrent les lettres patentes du « Regroupement des centres spécialisés du Québec ». À ce moment, les premiers centres existent depuis déjà une dizaine d'années dans le réseau collégial québécois, mais cette volonté d'établir officiellement une association des centres spécialisés, appelés à devenir les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), est le point de départ d'une aventure. Vingt ans plus tard, c'est l'aventure du Réseau Trans-tech que nous entendons raconter.

Comment le Regroupement des centres spécialisés est-il devenu le Réseau Trans-tech? Pourquoi les premières années du Réseau ont-elles été si difficiles, à tel point que ses membres ont songé à l'abolir seulement cinq

ans après sa création? Comment le Réseau a-t-il traversé cette période de crise? En quoi les politiques gouvernementales ont-elles influencé les destinées des CCTT et de leur association? Quels acteurs ont joué un rôle déterminant dans l'histoire du Réseau Trans-tech? Comment le Réseau est-il passé d'un statut d'association des directions de centres à celui de point de ralliement de la synergie qui s'est installée entre les CCTT? Ce sont à ces questions – et à bien d'autres – auxquelles ce livre répond.

Pour ce faire, cet ouvrage repose en grande partie sur des entretiens que plusieurs personnes ont de bon cœur accepté de nous livrer : Denys Larose, Guy Forgues, Ray-Marc Dumoulin, André Dion, Denis Beaumont, Claire Boulé et Gilles Charron. Nous avons également rassemblé les archives du Réseau Trans-tech, lesquelles étaient éparpillées en plusieurs endroits : au siège social du Réseau, évidemment, mais également dans les archives de certains centres, de collègues et de la

Fédération des cégeps. Nous avons également pu profiter des travaux réalisés par l'Association pour la recherche au collégial sur l'histoire de la recherche collégiale, qui ont mené à la publication de *La recherche collégiale : 40 ans de passion scientifique* (Presses de l'Université Laval, 2011).

Nous n'avons pas tenté de raconter l'histoire des CCTT en même temps que celle du Réseau Trans-tech. Bien que liées de manière intrinsèque, leurs histoires ne sont pas les mêmes. Alors que le Réseau Trans-tech fête son vingtième anniversaire, nous nous sommes consacrés exclusivement à étudier l'histoire de cet organisme, malgré une brève incursion dans l'année de fondation des CCTT pour mettre en contexte la naissance de leur regroupement.

Nous n'avons pas non plus cherché à écrire une histoire exhaustive du Réseau Trans-tech. Après vingt ans d'existence, le souhait de ses administrateurs était plutôt

d'avoir un outil retraçant les moments fondateurs du Réseau, ceux qui ont fait qu'il est devenu ce qu'il est. Par ailleurs, avec quelque 17 centres ayant cinq ans ou moins d'existence, les administrateurs du Réseau croyaient qu'un tel ouvrage permettrait plus particulièrement aux gens qui œuvrent depuis peu dans ce milieu de mieux saisir les caractéristiques d'une association qu'ils continuent de découvrir au quotidien. Évidemment, cette histoire intéressera également quiconque prend intérêt aux activités des CCTT, à la recherche collégiale, au système d'innovation québécois ou au réseau d'enseignement collégial.

Sans sacrifier aucunement la rigueur de l'analyse historique, nous avons tout de même fait le choix de vingt dates clés apparaissant comme autant de moments charnières durant lesquels le visage actuel du Réseau Trans-tech a pris forme. À chaque fois, plusieurs avenues étaient possibles et autant de destins se dessinaient devant le Réseau. Les circons-

tances expliquent parfois qu'une avenue ait été privilégiée plutôt qu'une autre; plus souvent encore, la volonté de femmes et d'hommes a fait une différence. Aucun chemin n'est tracé d'avance. Le Réseau Trans-tech apparaît aujourd'hui bien plus comme l'aboutissement d'efforts concertés que comme le résultat aléatoire d'une contingence historique.

Au moment d'écrire ces lignes, le Réseau Trans-tech fête ses vingt ans. Vingt ans, c'est un mariage de porcelaine, dit-on. Il nous semble tout de même que le « mariage » des CCTT est loin d'être fragile et qu'ils n'ont jamais été aussi bien outillés pour faire face aux défis qui se dressent sur leur chemin. Il est de leur ressort de faire en sorte que leur association connaisse des noces d'argent, de perle, d'émeraude... et, pourquoi pas, d'or. En

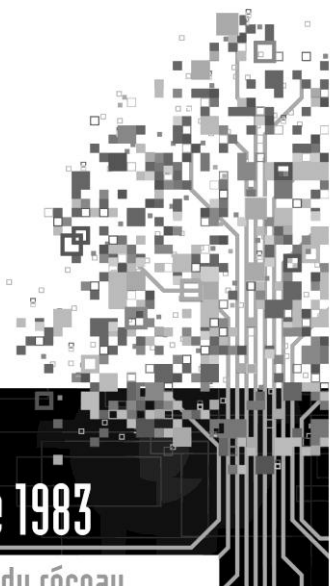
20 ans d'évolution en réseau

effet, il y a une forme de richesse qui vaut bien de l'or : c'est le véritable esprit de collaboration qui anime toutes les activités du Réseau Trans-tech aujourd'hui.

Le Réseau Trans-tech :

20 ans d'évolution en réseau
en 20 dates clés

3 octobre 1983
15 avril 1988
3 octobre 1992
6 avril 1993
14 juin 1994
25 août 1994
10 janvier 1995
25 avril 1996
4 décembre 1997
16 octobre 1998
23 septembre 2000
25 janvier 2001
24 avril 2003
18 août 2005
4 décembre 2006
20 mars 2008
23 avril 2009
25 mai 2009
20 janvier 2010
Aujourd'hui



3 octobre 1983

Les origines du réseau
des CCTT

3 octobre 1983. Lors d'une conférence de presse à Montréal, Camille Laurin, alors ministre de l'Éducation, annonce que, dans le réseau collégial québécois, des centres de recherche seront reconnus et financés par l'État.

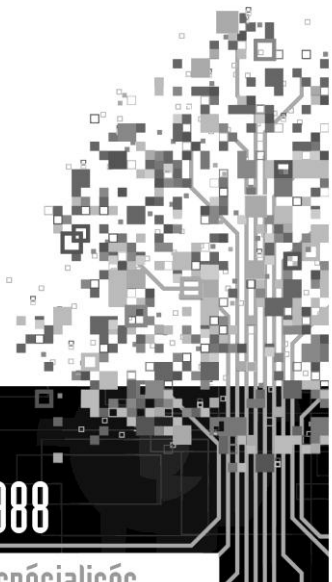
Ce projet, loin de faire de l'unanimité à ce moment dans le réseau collégial, est le fruit d'une vaste réflexion remontant à cinq ans plus tôt par le gouvernement du Québec. En 1978, dans *Les collèges du Québec, Nouvelle étape*, le gouvernement avait proposé de créer des « centres spécialisés » (précédent nom des centres collégiaux de transfert de technologie) dans le réseau collégial. Désireux que les cégeps deviennent des moteurs du développement régional et de l'essor technologique du Québec, le gouvernement voyait les centres spécialisés faire de la recherche appliquée à la fois au bénéfice des entreprises et de l'enseignement. L'idée est défendue, un an plus tard, dans une étude du Conseil des collèges sur le potentiel de recherche

scientifique des cégeps, qui appelle les collèges à effectuer de la « recherche industrielle de service et d'innovation technologique ». Deux ans plus tard, la première politique scientifique québécoise reprend, elle aussi, ce projet.

Avant que l'appel de candidatures ne soit lancé, deux centres jouent déjà ce rôle et ont inspiré les études et politiques gouvernementales : le Centre spécialisé en technologie physique du Québec (CSTPQ), du Cégep de La Pocatière, et l'Institut d'ordinique du Québec, du Collège Lionel-Groulx. Le plus ancien, le CSTPQ, avait déjà mené plus de 200 projets de recherche avant la création des centres spécialisés. Dans plusieurs autres collèges, même si des centres n'existent pas officiellement, des enseignantes et des enseignants réalisent déjà de nombreuses recherches en partenariat avec l'entreprise privée. Ainsi, les premiers centres spécialisés reposent sur des traditions déjà établies.

L'appel de candidatures pour obtenir un centre spécialisé reconnu, lancé en 1982, suscite un grand intérêt. Pas moins de 21 cégeps et deux collèges privés déposent au ministère de l'Éducation des demandes de reconnaissance. Parmi ces candidatures, six sont retenues en 1983, et trois autres le sont l'année suivante. Les premières années sont difficiles pour la majorité des centres, mais la création du programme d'aide à la recherche technologique (PART) en 1987, par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, leur donne un sérieux coup de pouce. Tout de même, la précarité de leur situation amènera quelques centres à proposer un regroupement des centres spécialisés.

3 octobre 1983
15 avril 1988
3 octobre 1992
6 avril 1993
14 juin 1994
25 août 1994
10 janvier 1995
25 avril 1996
4 décembre 1997
16 octobre 1998
23 septembre 2000
25 janvier 2001
24 avril 2003
18 août 2005
4 décembre 2006
20 mars 2008
23 avril 2009
25 mai 2009
20 janvier 2010
Aujourd'hui



15 avril 1988

Les centres spécialisés
se regroupent

15 avril 1988. Les directrices et directeurs des centres spécialisés se réunissent à l'invitation de Ronnie Ouellet, directeur du Centre de recherche industrielle du meuble et bois ouvré, de Gaétan Poirier, directeur du Centre spécialisé en robotique, et de Réjean Nadeau, directeur du Centre spécialisé de technologie minérale. L'ambiance est morose. Quelques mois plus tôt, ils ont reçu une lettre du ministère de l'Éducation qui remet en question le financement des centres, parce qu'ils ne réussissent pas à s'autofinancer. Les trois instigateurs de la rencontre présentent un document, *Évolution de la mission et orientations futures*, et y exposent les difficultés auxquelles font face les centres spécialisés. Selon eux, leur survie est menacée, car les collègues ne possèdent pas les ressources nécessaires pour soutenir l'ensemble des activités non rentables qui font partie de leur mission. Ce point de vue est partagé par plusieurs directrices et directeurs généraux (DG) de cégeps. Denys Larose, alors DG du Cégep de Sainte-Foy, souligne : « La sub-

vention était de 100 000 \$ pour gérer un centre, c'est très peu quand on regarde la portée de leur mission. Par ailleurs, les centres spécialisés, qui agissaient en vase clos, avaient un faible rapport de force avec le gouvernement. Se regrouper devait leur permettre de mieux défendre leurs intérêts ».

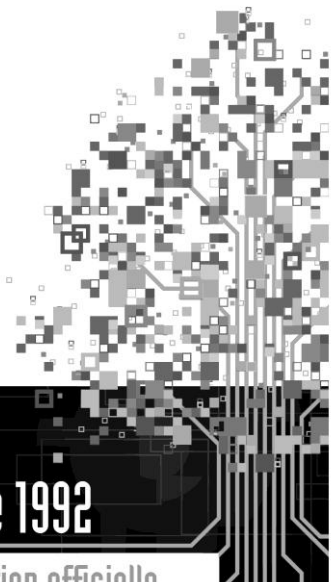
Ronnie Ouellet, Gaétan Poirier et Réjean Nadeau proposent donc que les centres spécialisés se regroupent dans le but d'intervenir pour augmenter le niveau de financement public des centres, de promouvoir la mise en place de nouvelles mesures pour soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) qui collaborent avec les centres spécialisés et de mettre en place une image de marque pour l'ensemble des centres. Selon Denys Larose, « il existait peu de données précises sur leurs activités que nous pouvions mettre en valeur, notamment parce que les modes d'organisation et de gestion des centres étaient fort variables. Pour bien faire leur

promotion, il fallait se doter d'un cadre de référence commun ».

Les arguments des trois « pères fondateurs » du regroupement convainquent leurs collègues de se regrouper. Au terme de leur réunion, ils conviennent unanimement de mettre en place une association des centres spécialisés. Le comité qui s'attèle à la tâche est formé d'un nombre égal de directeurs de centres et de directeurs de cégeps. Pourquoi les DG de cégeps s'y intéressaient-ils à ce point? Selon Guy Forgues, qui présidera plus tard le Réseau Trans-tech à titre de DG du Cégep de Trois-Rivières, « la formation technique, en plein essor à ce moment, avait besoin de l'effet levier que donnent les centres spécialisés ».

Le Regroupement des centres spécialisés du Québec (RCSQ) voit le jour officiellement en juin 1989. Son premier président est le DG du Cégep de Trois-Rivières, Alain Lallier. La cotisation annuelle est fixée à 400 \$ par centre.

3 octobre 1983
15 avril 1988
3 octobre 1992
6 avril 1993
14 juin 1994
25 août 1994
10 janvier 1995
25 avril 1996
4 décembre 1997
16 octobre 1998
23 septembre 2000
25 janvier 2001
24 avril 2003
18 août 2005
4 décembre 2006
20 mars 2008
23 avril 2009
25 mai 2009
20 janvier 2010
Aujourd'hui



3 octobre 1992

Une association officielle
voit le jour

3 octobre 1992. Les DG de deux centres spécialisés, Gaétan Poirier et Jean-Claude Proulx, et ceux de deux cégeps, Denys Larose et Michel Brisson, enregistrent les lettres patentes du Regroupement des centres spécialisés du Québec auprès du directeur général des institutions financières. Ils agissent en tant que membres du conseil d'administration du Regroupement, qui devient à ce moment une corporation autonome.

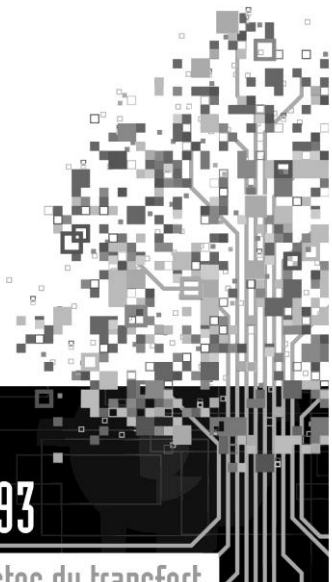
Pourtant, le Regroupement existe depuis trois ans. Deux raisons peuvent expliquer le laps de temps entre l'assemblée de fondation du Regroupement et son incorporation. D'abord, les premiers administrateurs priorisaient les actions en vue d'assurer la survie des centres spécialisés. Durant la première année d'existence du Regroupement, ils ont réussi à obtenir l'assurance, auprès du ministre Claude Ryan lui-même, que le financement de base demeurerait et que le programme d'aide à la recherche technologique (PART) serait bonifié. Ils ont également adopté la première

image de marque du Regroupement et produit un cahier des expertises des centres spécialisés. Ensuite, l'incorporation du Regroupement des centres spécialisés fut en quelque sorte en suspens face au manque de consensus concernant les règlements généraux. La place des DG de cégeps à l'intérieur du Regroupement était l'un des principaux obstacles. Selon le président du Regroupement au moment de son incorporation, Denys Larose, « les directeurs généraux des centres spécialisés ont finalement accepté que les DG des cégeps jouent un rôle important au sein du Regroupement parce qu'ils espéraient que cela leur ouvrirait des portes auprès des instances gouvernementales. Ils étaient également conscients que la reconnaissance de leur compétence était souvent plus grande dans le milieu des entreprises que dans le milieu de l'enseignement collégial lui-même et ils désiraient que cette situation s'améliore ».

Le Regroupement des centres spécialisés du Québec adopte ses premiers règlements

généraux lors de son Assemblée générale de 1992. Comme les affaires financières sont gérées au Cégep de La Pocatière depuis 1991, il est décidé d'y établir le siège social du Regroupement, bien que les administrateurs aient d'abord souhaité l'installer dans le Parc technologique de Québec. Faute de fonds, le Regroupement suivra plutôt l'établissement de son président. Ainsi, lorsque le DG du Cégep de Sainte-Foy devient président, c'est à cet endroit que se déplace le siège social, jusqu'à ce qu'il y ait une première direction générale.

3 octobre 1983
15 avril 1988
3 octobre 1992
6 avril 1993
14 juin 1994
25 août 1994
10 janvier 1995
25 avril 1996
4 décembre 1997
16 octobre 1998
23 septembre 2000
25 janvier 2001
24 avril 2003
18 août 2005
4 décembre 2006
20 mars 2008
23 avril 2009
25 mai 2009
20 janvier 2010
Aujourd'hui



6 avril 1993

Les spécialistes du transfert

6 avril 1993. À l'Assemblée nationale du Québec, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Lucienne Robillard, commence ainsi son intervention lors du dépôt du projet de loi 82 modifiant la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel : « Le projet de loi autorise de façon explicite les collèges à exercer des activités concernant la recherche appliquée, l'aide technique à l'entreprise, l'innovation technologique, le développement régional, les services à la communauté et la coopération internationale et à créer, avec l'autorisation du ministre, des centres collégiaux de transfert de technologie ». Pour plusieurs, l'inclusion de la recherche dans la mission des collèges va de soi. Par contre, la dénomination de « centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) », en lieu et place de « centres spécialisés », surprend. C'est le Regroupement des centres spécialisés lui-même qui l'a suggérée à la ministre.

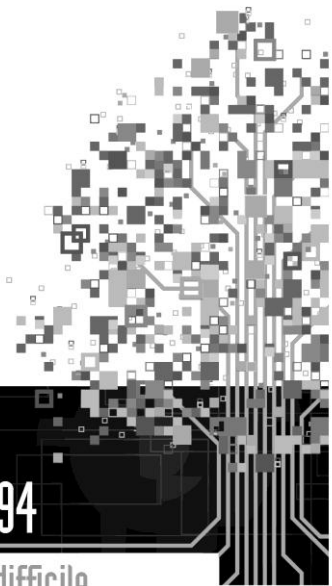
Ce changement est loin d'être anodin. Dans sa précédente version, la loi permettait au gouvernement d'accorder un statut particulier à un programme d'enseignement technique et de conférer au collège le pouvoir de constituer un comité chargé de le gérer. En prenant le texte de loi au pied de la lettre, un centre spécialisé ne pouvait donc pas être incorporé de façon autonome. Pourtant, non seulement plusieurs centres l'étaient déjà, mais une enquête menée par le Regroupement en 1991 arrivait à la conclusion que les directrices et directeurs des centres spécialisés étaient unanimes à privilégier la mise en place de corporations autonomes, car cela permettait une gestion souple et l'accès à de nombreuses sources de financement dans les programmes de subvention de nature économique.

Un autre élément pousse le Regroupement à intervenir auprès du gouvernement. Dans plusieurs régions du Québec, des commissions scolaires misent sur la notoriété des centres spécialisés du réseau collégial pour

mettre en place des centres de services axés sur la formation en entreprise, en lien avec des programmes d'enseignement professionnel, qu'elles appellent, à leur tour, « centres spécialisés ».

Le Regroupement des centres spécialisés embauche alors un consultant, Denis Lebel, pour convaincre la ministre Lucienne Robillard de réserver exclusivement une nouvelle appellation aux centres du réseau collégial, soit celle de « centre de transfert de technologie ». Il lui demande également de faire en sorte que la loi puisse s'adapter à la réalité des centres incorporés. Selon la correspondance entre le Regroupement et le chef de cabinet de la Ministre, c'est justement « parce que les centres sont reconnus comme des spécialistes du transfert technologique [qu'ils] se verront accorder une souplesse organisationnelle propice à ce qu'ils puissent entreprendre un tournant important de leur croissance ».

3 octobre 1983
15 avril 1988
3 octobre 1992
6 avril 1993
14 juin 1994
25 août 1994
10 janvier 1995
25 avril 1996
4 décembre 1997
16 octobre 1998
23 septembre 2000
25 janvier 2001
24 avril 2003
18 août 2005
4 décembre 2006
20 mars 2008
23 avril 2009
25 mai 2009
20 janvier 2010
Aujourd'hui



14 juin 1994

Un lobbying difficile

14 juin 1994. Denys Larose, président du Regroupement des centres spécialisés, reçoit une lettre du sous-ministre Renaud Caron, du ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie. La déception est profonde : l'ensemble du plan de développement du Regroupement est rejeté par le Ministère. Renaud Caron écrit : « Nous craignons qu'une nouvelle structure ne vienne alourdir les processus de communication et de décision entre les dirigeants des centres et leurs partenaires ». Une année complète de travail pour planifier le développement du Regroupement à moyen terme et plusieurs mois de lobbying s'envolent en fumée.

Un peu plus d'un an avant ce refus, en février 1993, le Regroupement avait embauché un consultant, Pierre Rodrigue, pour élaborer un plan triennal de développement. Ce projet prévoyait la mise en place d'un plan de communication pour faire connaître les centres, l'organisation d'événements pour faciliter de nouveaux partenariats entre eux et,

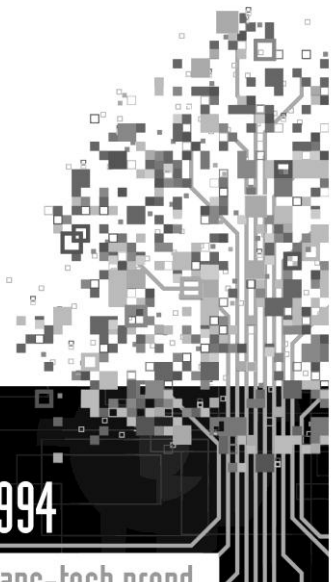
dans la troisième année du plan, la création d'une permanence avec une direction générale. Ray-Marc Dumoulin, alors DG du Cégep de Saint-Hyacinthe et futur DG du Groupe CTT, suit le dossier de près : « Les premières années, le Regroupement était surtout un organisme de lobbying qui nous permettait d'avoir nos entrées dans les ministères. Mais la volonté des administrateurs était d'aller au-delà de cette seule fonction et de bâtir un réseau ».

Afin de démontrer que les centres appuient le plan de développement, l'Assemblée générale approuve une hausse substantielle de la cotisation au Regroupement, laquelle passe de 400 \$ à 4 000 \$, effective à partir de l'année 1993-1994. L'argent sert en premier à embaucher un conseiller reconnu en communications, Bill MacMartin, qui se voit confier le mandat de mieux faire connaître les services offerts par les CCTT et d'assurer une présence active et efficace du Regroupement

auprès des décideurs économiques et politiques.

La tâche est toutefois ardue. D'une part, malgré les apparences, les DG des CCTT ne sont pas unanimes à appuyer le plan de développement du Regroupement. Trois DG de CCTT refusent de payer la cotisation de 4 000 \$, ce qui entraîne une situation ambiguë qui perdure quelque temps, alors qu'un autre quitte carrément le Regroupement. Ces dissensions sont d'ailleurs relevées explicitement par le Ministère dans sa lettre de refus. D'autre part, certains DG des cégeps émettent eux aussi des réserves. Selon Guy Forgues, « le rapport entre le Regroupement et la Fédération des cégeps était difficile. Certains centres étaient des services de cégeps; dès lors, plusieurs remettaient en question la légitimité du Regroupement à parler au nom des CCTT ». Au final, ces doutes auront eu raison du premier plan de développement du Regroupement des centres spécialisés.

3 octobre 1983
15 avril 1988
3 octobre 1992
6 avril 1993
14 juin 1994
25 août 1994
10 janvier 1995
25 avril 1996
4 décembre 1997
16 octobre 1998
23 septembre 2000
25 janvier 2001
24 avril 2003
18 août 2005
4 décembre 2006
20 mars 2008
23 avril 2009
25 mai 2009
20 janvier 2010
Aujourd'hui



25 août 1994

**Le Réseau Trans-tech prend
son envol**

25 août 1994. Les membres assistent à la toute dernière assemblée générale du Regroupement des centres spécialisés. Ils n'entendent pas saborder leur association. C'est plutôt qu'avec la nouvelle dénomination de « centres collégiaux de transfert de technologie », le nom du Regroupement, qui mentionne l'ancienne dénomination de « centres spécialisés », apparaît dès lors comme un anachronisme. Il est alors résolu de changer le nom de l'association des CCTT pour celui de « Regroupement des centres collégiaux de transfert de technologie ».

Bien que le Regroupement ait échoué à obtenir du ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie les fonds nécessaires à établir une permanence, ses administrateurs ne baissent pas les bras. Grâce à la cotisation des membres, qui est maintenue malgré les quelques dissensions, la santé financière de l'organisation est bonne. Denys Larose se tourne alors vers la Fédération des cégeps qui avait déjà proposé,

l'année précédente, de loger le Regroupement dans ses locaux et de lui fournir une agente administrative à temps partiel pour 13 500 \$ à 15 000 \$ par année. La Fédération des cégeps s'engage, en outre, à engager, au nom du Regroupement, un professionnel responsable de ses activités, dont le salaire et les avantages sociaux seront remboursés par le Regroupement. En quelque sorte, c'est une solution « clé en main » que la Fédération des cégeps offre au Regroupement.

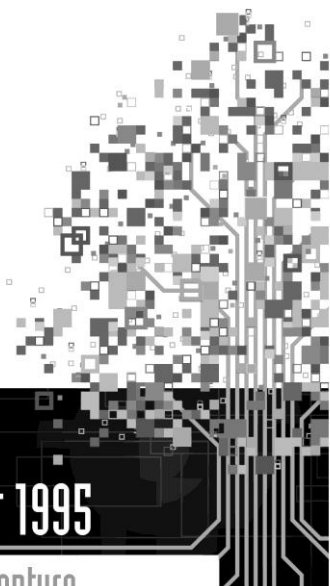
Cette offre ne fait pas l'unanimité parmi les membres du Regroupement. Dans le plan de développement initial, la permanence devait être établie à Québec, afin de se rapprocher des ministères et organismes gouvernementaux qui financent en partie les CCTT. Finalement, tous se rangent derrière la proposition de Denys Larose qui enclenche le processus de sélection d'un premier directeur général.

En janvier 1995, le visage du Regroupement change radicalement. Le siège

Le Réseau Trans-tech prend son envol

social déménage à Montréal, et le premier répondant du Regroupement devient Guy Desautels, directeur général. Au même moment, une nouvelle image de marque est créée. Denys Larose avait mandaté une firme de communication, à l'automne 1994, pour élaborer un nouveau logo et trouver un vocable à la fois plus court et plus pratique. Le Réseau Trans-tech est né.

3 octobre 1983
15 avril 1988
3 octobre 1992
6 avril 1993
14 juin 1994
25 août 1994
10 janvier 1995
25 avril 1996
4 décembre 1997
16 octobre 1998
23 septembre 2000
25 janvier 2001
24 avril 2003
18 août 2005
4 décembre 2006
20 mars 2008
23 avril 2009
25 mai 2009
20 janvier 2010
Aujourd'hui



10 janvier 1995

La courte aventure
d'un directeur général

10 janvier 1995. Guy Desautels, antérieurement à la Société de développement de Montréal, commence son nouvel emploi de directeur général du Réseau Trans-tech. Selon Denys Larose, une telle fonction était incontournable : « Il nous fallait un répondant pour l'ensemble du réseau. Son mandat devait être de représenter le Réseau Trans-tech auprès des décideurs, tant politiques qu'économiques. Par ailleurs, les DG des centres estimaient qu'ils assumaient déjà de lourdes responsabilités et qu'il était en conséquence difficile de suivre l'évolution des programmes de subvention. La présence d'un directeur général devait permettre de les soutenir en fournissant une veille permanente ».

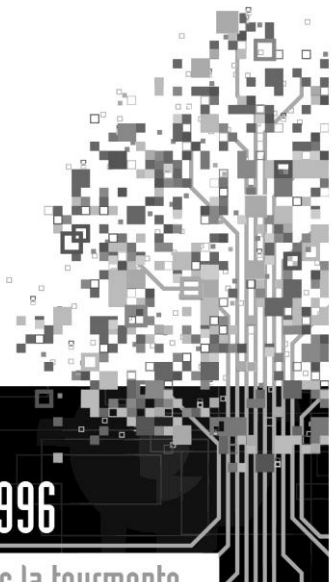
Le nouveau directeur général voit grand pour le Réseau Trans-tech et déborde d'énergie. Deux mois seulement après son entrée en fonction, il a déjà rédigé un plan triennal de 57 pages et se propose de réaliser, dès la première année, une étude sur l'impact économique des CCTT, d'assurer l'admis-

sibilité des centres à divers programmes d'aide à l'entreprise, d'aller chercher un nouveau financement de base, d'améliorer le programme de financement pour le renouvellement et l'acquisition d'équipements technologiques-clés dans les CCTT, d'intervenir de diverses manières dans les médias et de susciter de nouveaux partenariats entre les CCTT et d'autres centres de recherche. Son rapport d'activités, au terme de cette première année, est impressionnant : il a rencontré des dizaines d'organismes, est intervenu dans une dizaine de médias écrits et à la télévision, a rédigé un mémoire étoffé à l'occasion des États généraux sur l'éducation et a même amorcé une stratégie de partenariats internationaux.

Malgré les interventions énergiques du directeur général, son mandat ne durera pas au-delà de 1996. Selon Ray-Marc Dumoulin, « il y avait une grande disparité entre les centres, autant par leurs secteurs d'activités que par leur volume. Donner une ligne

directrice à cet ensemble hétéroclite était une tâche très ardue, qui pouvait difficilement se faire de façon directive ». Par ailleurs, les projets du directeur général apparaissent dispendieux, avec un déficit prévu de près de 70 000 \$ la première année et des prévisions de déficits presque aussi élevés pour les deux années subséquentes. Guy Forgues, qui fait alors son entrée au conseil d'administration du Réseau Trans-tech, explique : « Guy Desautels était une personne compétente avec de bonnes idées. Toutefois, il avait des idées de grandeur qui ne correspondaient pas aux moyens réels que les CCTT pouvaient mettre à la disposition de Trans-tech ». De plus, en 1996, le Réseau Trans-tech et les CCTT entrent dans la pire crise de leur histoire.

3 octobre 1983
15 avril 1988
3 octobre 1992
6 avril 1993
14 juin 1994
25 août 1994
10 janvier 1995
25 avril 1996
4 décembre 1997
16 octobre 1998
23 septembre 2000
25 janvier 2001
24 avril 2003
18 août 2005
4 décembre 2006
20 mars 2008
23 avril 2009
25 mai 2009
20 janvier 2010
Aujourd'hui



25 avril 1996

Les CCTT dans la tourmente

25 avril 1996. Réunis en assemblée générale, les membres du Réseau Trans-tech ressassent les mauvaises nouvelles les unes après les autres. Tous comprennent bien que les années à venir seront financièrement très difficiles. Ils regardent le directeur général du Réseau Trans-tech, Guy Desautels; tous savent bien que ses jours sont comptés.

L'année précédente, le ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie a aboli le seul programme dédié à l'achat ou au renouvellement d'équipements dans les CCTT. Pire, à l'automne 1995, les négociations entre les syndicats de l'enseignement collégial et les représentants des collèges ont mené à l'abolition du programme qui permettait de dégager de l'enseignement l'équivalent de deux enseignantes ou enseignants à temps plein pour chaque CCTT. Les ressources dédiées à libérer de l'enseignement les chercheuses et chercheurs sont décentralisées et laissées au bon vouloir des négociations

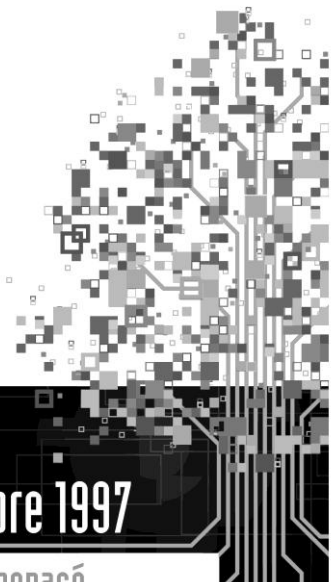
locales. Dans les faits, les CCTT perdront ces ressources presque complètement. En plus, les ressources sont également coupées pour la participation à des projets de recherche financés par le PART. Denis Beaumont, directeur général de TransBIOTech, s'est joint au réseau durant cette période difficile : « Avec deux ETC par centre et des subventions PART de 72 000 \$ par année, c'était en quelque sorte des années de vache grasse en comparaison avec les années qui allaient suivre ».

Certains CCTT, comme le Centre spécialisé de technologie physique à La Pocatière et le Centre de production automatisée à Jonquière, qui ont des clients de longue date dans l'industrie, ont réussi à poursuivre leurs activités sans trop de problèmes. Ils font figure d'exception. Pour la grande majorité, les coupures dans le financement public les placent dans une situation de crise. Selon Ray-Marc Dumoulin, « les centres qui avaient des liens étroits avec

un département d'enseignement, en raison de la perte des équivalents temps complet, ont perdu une grande partie de leur personnel et ont donc été les plus touchés. Dans ces conditions, contribuer au Réseau Trans-tech est devenu bien secondaire ».

L'origine de la perte des ressources dédiées à dégager des enseignantes et des enseignants pose en elle-même tout un casse-tête pour le Réseau Trans-tech. En effet, selon Guy Forgues, « le fait que ce soit le résultat d'une négociation entre les syndicats et la partie patronale a grandement affaibli le Réseau Trans-tech. Comment défendre des hausses de subsides pour les centres, alors que le réseau des cégeps lui-même décide de couper les vivres? » Pour l'instant, les seules solutions qu'entrevoient les membres sont de revoir le fonctionnement du Réseau. La cotisation annuelle est diminuée à 1 000 \$ et le poste de direction générale est aboli.

3 octobre 1983
15 avril 1988
3 octobre 1992
6 avril 1993
14 juin 1994
25 août 1994
10 janvier 1995
25 avril 1996
4 décembre 1997
16 octobre 1998
23 septembre 2000
25 janvier 2001
24 avril 2003
18 août 2005
4 décembre 2006
20 mars 2008
23 avril 2009
25 mai 2009
20 janvier 2010
Aujourd'hui



4 décembre 1997

Trans-tech menacé
de fermeture

4 décembre 1997. Certains membres du Réseau Trans-tech reçoivent une lettre pour le moins étonnante de la part de la Fédération des cégeps. La Fédération leur annonce qu'ils se feront rembourser la moitié de leur cotisation annuelle au Réseau. Quelques DG de CCTT, qui n'avaient pas pu assister à la dernière assemblée générale, ont l'impression que le Réseau Trans-tech est mort.

À l'Assemblée générale du 15 octobre, les membres du Réseau ont effectivement discuté des structures de leur association, allant même jusqu'à remettre en question son existence. Denis Beaumont explique : « Il y avait beaucoup de lassitude au sein du Réseau Trans-tech à ce moment. La période financière était morose, il y avait un moratoire annoncé pour l'ouverture de centres, et les mêmes centres étaient sollicités depuis longtemps pour participer au conseil d'administration ».

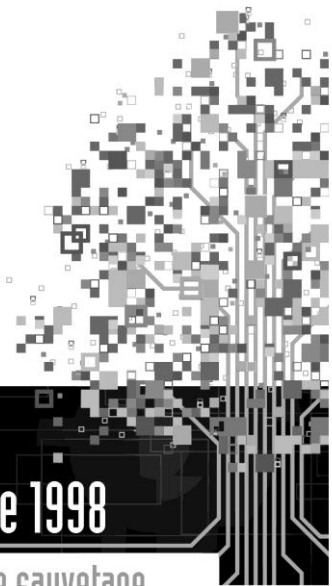
La lassitude des membres qui portent le Réseau Trans-tech depuis le début découle

d'abord de la crise financière à laquelle font face les centres. « Chaque centre a sa propre histoire, sa propre tradition. Dans un contexte de crise, les CCTT devaient trouver leurs propres solutions pour survivre, adaptées à leur situation », de dire Ray-Marc Dumoulin. Difficile pour le Réseau Trans-tech, dans ce contexte, de proposer des solutions répondant aux défis de l'ensemble des centres.

Malgré tout, les membres décident de maintenir le Réseau en place et trouvent en Danielle Amyot, directrice du Centre de technologie des systèmes ordonnés, une première présidente qui provient du cercle des DG de CCTT. L'infrastructure est toutefois réduite au minimum. Les membres du conseil d'administration assurent l'animation du réseau et représentent les intérêts de l'ensemble des centres. Les services professionnels sont abolis et tout se fait de façon bénévole. La cotisation annuelle diminue de 1 000 \$ à 500 \$, soit presque dix fois moins que ce qu'elle était à peine deux ans aupara-

vant. Comme certains centres ont déjà versé leur cotisation à ce moment, il faut les rembourser. Selon André Dion, directeur général de l'Institut des communications graphiques du Québec, «à partir de ce moment, le Réseau Trans-tech est devenu *grosso modo* une réunion annuelle des directeurs de centres». Plusieurs membres doutent que le Réseau survive à la tempête. Pour Ray-Marc Dumoulin, «qu'il ait survécu à cette crise est en soi remarquable».

3 octobre 1983
15 avril 1988
3 octobre 1992
6 avril 1993
14 juin 1994
25 août 1994
10 janvier 1995
25 avril 1996
4 décembre 1997
16 octobre 1998
23 septembre 2000
25 janvier 2001
24 avril 2003
18 août 2005
4 décembre 2006
20 mars 2008
23 avril 2009
25 mai 2009
20 janvier 2010
Aujourd'hui



16 octobre 1998

Une bouée de sauvetage
à Montréal

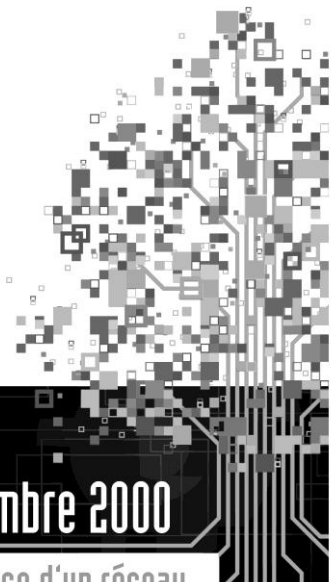
16 octobre 1998. Guy Forgues, qui assure l'intérim de la présidence du Réseau Trans-tech après la démission de Danielle Amyot, se prépare à prononcer un important discours. Il participe au Symposium sur la recherche appliquée, à Montréal. Cet événement est organisé conjointement par l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) et la Fédération des cégeps. Des représentants de la nouvelle Fondation canadienne pour l'innovation et du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie sont présents et veulent en apprendre plus sur le modèle des CCTT, inédit à l'échelle canadienne. C'est tout un retournement de situation pour le Réseau Trans-tech, qui est directement interpellé par les organismes fédéraux pour participer à l'élaboration d'une stratégie pour stimuler l'innovation dans les collèges. Derrière ce développement déterminant dans l'histoire du Réseau Trans-tech, se profile l'ombre de la Fédération des cégeps.

Celle-ci travaille depuis quelques années à convaincre le gouvernement fédéral d'étendre sa stratégie en matière de sciences et technologie aux centres de transfert de technologie. En août 1994, son président-directeur général, Gaëtan Boucher, rencontre des hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral et leur soumet un mémoire, comprenant cinq recommandations : investir dans l'innovation, favoriser l'essaimage entrepreneurial, adapter ses programmes aux PME, harmoniser ses politiques scientifiques avec la formation technique et faire la promotion du modèle des CCTT. Le message de la Fédération des cégeps est bien reçu à Ottawa, et on l'encourage à collaborer avec l'Association des collèges communautaires du Canada. Lorsque l'ACCC et la Fédération des cégeps organiseront le Symposium, les CCTT et le Réseau Trans-tech seront à l'avant-scène.

La Fédération des cégeps soutient également le Réseau Trans-tech sur le plan administratif durant sa période de crise.

Chantal Provost, une employée de la Fédération, est mise au service du Réseau Trans-tech en 1997 avec comme mandat de faire connaître les centres, d'assurer les communications entre le Réseau et ses membres et de coordonner les activités du conseil d'administration. C'est d'ailleurs elle qui diffuse le premier Bulletin d'information du Réseau Trans-tech, que la Fédération des cégeps envoie à plus de 2 500 destinataires. La Fédération des cégeps prend également en charge la comptabilité du Réseau. Selon Guy Forgues, « elle a joué un rôle important pour que le Réseau survive ».

3 octobre 1983
15 avril 1988
3 octobre 1992
6 avril 1993
14 juin 1994
25 août 1994
10 janvier 1995
25 avril 1996
4 décembre 1997
16 octobre 1998
23 septembre 2000
25 janvier 2001
24 avril 2003
18 août 2005
4 décembre 2006
20 mars 2008
23 avril 2009
25 mai 2009
20 janvier 2010
Aujourd'hui



23 septembre 2000

La renaissance d'un réseau

23 septembre 2000. Denis Lebel met la dernière touche au nouveau plan stratégique qu'il a rédigé avec la collaboration de Ray-Marc Dumoulin, Denys Larose et Michel Nicole, directeur du centre spécialisé en robotique. Le pari est audacieux : convaincre à la fois les membres et le gouvernement du Québec de miser sur le Réseau Trans-tech pour mettre en place une véritable culture de réseautage entre les CCTT et de le financer pour mener à bien cette tâche. Aux CCTT, le plan propose une augmentation graduelle de la cotisation annuelle de 500 \$ à 1 000 \$ pour l'année 2000-2001, puis à 2 000 \$ et à 3 000 \$ les deux années subséquentes. Au gouvernement québécois, le plan propose d'octroyer au Réseau des subventions de 125 000 \$ à 140 000 \$ durant la même période. À l'assemblée générale, les CCTT adoptent le plan à l'unanimité. À Québec, on accepte de verser une subvention annuelle de fonctionnement de 50 000 \$ et des montants de 57 000 \$ et 9 800 \$ pour les projets de promotion et de réseautage. Le budget annuel

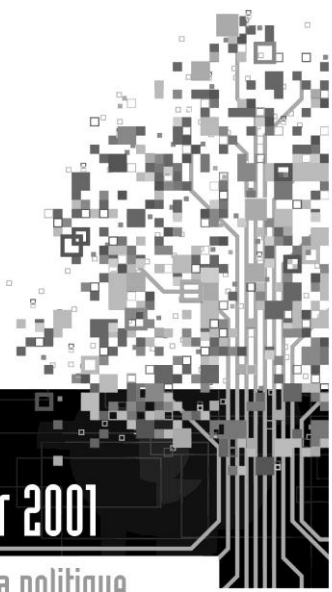
du Réseau passe d'un peu moins de 10 000 \$ à plus de 100 000 \$.

Ray-Marc Dumoulin a gagné son pari. Selon lui, « la période de crise a forcé les CCTT à se livrer une lutte fratricide pour obtenir des contrats; d'une certaine façon, cette situation leur a fait comprendre qu'ils avaient avantage à utiliser leur association pour travailler en collaboration plutôt qu'en compétition ». André Dion, qui assume à partir de 2001 la présidence du Réseau Trans-tech, ajoute : « Les membres du conseil d'administration du Réseau Trans-tech étaient unanimes à croire que nous devons changer cette dynamique néfaste et faire en sorte que les centres travaillent en complémentarité ainsi qu'en collaboration. Je crois bien que cette vision était partagée par la grande majorité des centres ».

Le succès des démarches entreprises auprès du gouvernement du Québec contraste

avec les difficultés qu'avait rencontrées le Réseau quelques années auparavant. Ce changement s'explique, d'une part, par le degré d'adhésion des membres au plan stratégique adopté en 2000. « Contrairement à ce qui s'était passé auparavant, la décision de hausser les cotisations de 500 \$ à 3 000 \$ n'a pas créé de remous à l'Assemblée générale. Les gens étaient convaincus qu'il fallait mettre en place une permanence solide », selon André Dion. Le programme proposé plaît aussi aux membres. Il s'articule autour de trois grands objectifs : augmenter le financement de base des centres, travailler avec une planification stratégique réaliste et mieux faire reconnaître la fonction de recherche des CCTT qui étaient, selon Denis Beaumont, « à tort perçus comme des centres de services techniques et d'analyses de laboratoire ». D'autre part, le changement d'attitude du gouvernement québécois s'explique par l'adoption d'une nouvelle politique scientifique, qui permet aux CCTT de bénéficier d'une augmentation significative de leur financement public.

3 octobre 1983
15 avril 1988
3 octobre 1992
6 avril 1993
14 juin 1994
25 août 1994
10 janvier 1995
25 avril 1996
4 décembre 1997
16 octobre 1998
23 septembre 2000
25 janvier 2001
24 avril 2003
18 août 2005
4 décembre 2006
20 mars 2008
23 avril 2009
25 mai 2009
20 janvier 2010
Aujourd'hui



25 janvier 2001

Au cœur de la politique
scientifique québécoise

25 janvier 2001. Le ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Jean Rochon, présente aux journalistes et aux personnes intéressées une nouvelle politique scientifique du gouvernement québécois depuis l'adoption d'une première politique en 1980. Cette nouvelle politique québécoise de la science et de l'innovation, *Savoir changer le monde*, annonce un réinvestissement dans les CCTT, décrits comme des « courtiers du savoir ». Elle préconise également l'ouverture de nouveaux centres.

Ces importants développements font suite à un avis du Conseil de la science et de la technologie, publié en 1999, qui dénonce la précarité des CCTT, dans un contexte où le Québec a plus que jamais besoin d'eux pour aider les PME à innover. Le principal artisan de la nouvelle politique scientifique québécoise, Camille Limoges, est d'ailleurs l'ancien président du Conseil. En même temps, Jacques Babin, qui connaît bien les CCTT en tant que

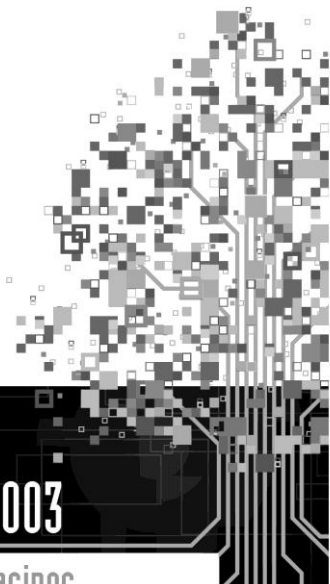
sous-ministre responsable de la formation professionnelle et technique, devient sous-ministre au nouveau ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MRST). « On doit une fière chandelle à Jacques Babin », selon Guy Forgues. « Il est arrivé là avec une connaissance approfondie des CCTT et a tout fait pour que les politiques favorisent leur développement ». Le Ministère octroie dès 1999 une enveloppe de deux millions de dollars pour financer le dégrèvement des chercheuses et chercheurs de collèges. L'année suivante, le ministère de l'Éducation augmente la subvention annuelle aux CCTT de 100 000 \$ à 200 000 \$, alors que le MRST met en place une subvention de base annuelle de 100 000 \$ pour les CCTT en 2002.

Pour les DG des CCTT, ces développements sont majeurs. Ils s'ajoutent aux nouveaux financements du gouvernement fédéral – notamment par la Fondation canadienne pour l'innovation, créée en 1997 – qui permettent d'acquérir des équipements

spécialisés. André Dion a vécu le changement d'attitude des gouvernements à l'égard des CCTT : « Le marché québécois n'est pas immense, et les CCTT ne doivent pas concurrencer l'entreprise privée. Or, pour cela, il leur faut des infrastructures de recherche que l'entreprise privée ne peut pas se payer; ainsi, les centres sont par définition non rentables, et l'appui gouvernemental leur est indispensable. Cet argumentaire, les gouvernements l'ont compris et l'ont fait leur ».

En 2001, la volonté politique de développer le réseau des CCTT s'affirme par ailleurs avec un appel pour ouvrir cinq nouveaux centres. « Les CCTT, qui avaient toujours été les parents pauvres du réseau collégial, sont devenus une priorité gouvernementale », selon Guy Forgues, et l'interlocuteur privilégié par les autorités gouvernementales est devenu le Réseau Trans-tech.

3 octobre 1983
15 avril 1988
3 octobre 1992
6 avril 1993
14 juin 1994
25 août 1994
10 janvier 1995
25 avril 1996
4 décembre 1997
16 octobre 1998
23 septembre 2000
25 janvier 2001
24 avril 2003
18 août 2005
4 décembre 2006
20 mars 2008
23 avril 2009
25 mai 2009
20 janvier 2010
Aujourd'hui



24 avril 2003

Retour aux racines

24 avril 2003. Les membres du conseil d'administration du Réseau Trans-tech sont réunis à l'Institut des communications graphiques du Québec, le CCTT dirigé par le président du Réseau, André Dion. Lorsque ce dernier accueille ses collègues, une recrue l'accompagne : la directrice générale du Réseau Trans-tech.

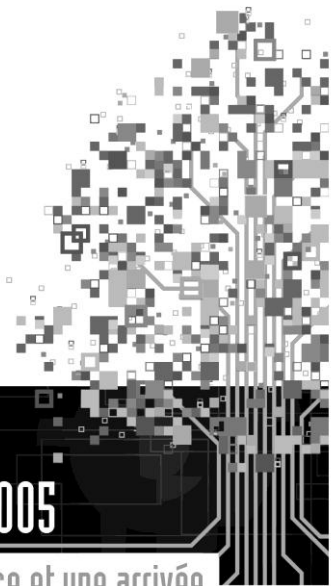
Nadine Lévesque, ex-attachée politique de Pauline Marois, vient tout juste d'être sélectionnée par le comité chargé d'évaluer les candidatures. Si le Réseau Trans-tech a souvent bénéficié des services de consultants, elle est seulement la deuxième employée dans l'histoire du Réseau. Contrairement à la courte aventure de son prédécesseur, dont le mandat s'est terminé abruptement en 1996, Nadine Lévesque mettra en place une permanence qui durera jusqu'à aujourd'hui. Denis Beaumont l'a bien connue : « Elle avait une approche du public exceptionnelle et montait ses dossiers avec brio. Avec la planification stratégique qu'elle a élaborée, elle a structuré les activités

du Réseau pour plusieurs années. Le réseau a véritablement pris son envol à ce moment ». À l'inverse de la situation qui prévalait en 1995, lorsque le Réseau Trans-tech s'était doté d'une direction générale pour la première fois, le financement de la permanence est solide. Pour Gilles Charron, directeur du Centre de productique intégrée du Québec, « la mise sur pied d'une permanence solide permettait enfin de planifier à long terme ».

Parce que Nadine Lévesque habite Québec, le siège social du Réseau Trans-tech déménage dans l'édifice de l'Association des cadres des collèges du Québec, sur le campus du Cégep de Sainte-Foy. « Le choix de placer le siège du Réseau Trans-tech était également stratégique : nous voulions nous rapprocher des instances gouvernementales. Il fallait être proche de nos principaux partenaires », selon Denis Beaumont.

L'arrivée d'une directrice générale coïncide avec une décision du conseil d'administration qui va, elle aussi, dynamiser le Réseau Trans-tech : l'imposition d'une limite de six ans pour siéger au conseil d'administration et une de trois ans pour la présidence. Cette mesure est mise de l'avant par André Dion : « Cela a fait en sorte qu'un plus grand nombre de personnes se sont impliquées dans le Réseau Trans-tech et se sont senties concernées par ses activités. Cela a également permis aux plus petits centres de prendre plus de place et de mieux profiter de l'expérience des centres mieux établis pour se développer ». Elle coïncide également avec la mise en ligne de la première version du site web du Réseau Trans-tech.

3 octobre 1983
15 avril 1988
3 octobre 1992
6 avril 1993
14 juin 1994
25 août 1994
10 janvier 1995
25 avril 1996
4 décembre 1997
16 octobre 1998
23 septembre 2000
25 janvier 2001
24 avril 2003
18 août 2005
4 décembre 2006
20 mars 2008
23 avril 2009
25 mai 2009
20 janvier 2010
Aujourd'hui



18 août 2005

Une naissance et une arrivée

18 août 2005. André Dion reçoit un appel de la directrice générale du Réseau Trans-tech, Nadine Lévesque. Cette dernière lui annonce qu'elle quittera ses fonctions le 4 novembre prochain : elle est enceinte.

Le congé de maternité force le conseil d'administration à chercher quelqu'un pour remplacer temporairement la directrice. Denis Beaumont participe au processus de sélection : « Nous avons été très chanceux, car nous avons remplacé une perle par une autre perle : Claire Boulé, une personne compétente et expérimentée ». Claire Boulé avait déjà œuvré en incubateur d'entreprises, avait siégé à des conseils d'administration, dont celui du Centre de recherche industrielle du Québec, et avait été directrice de recherche dans une entreprise : « avec une telle personne, on a fait du feu! »

Son arrivée, en janvier 2006, coïncide avec un nouveau déménagement puisque l'Association des cadres des collègues du

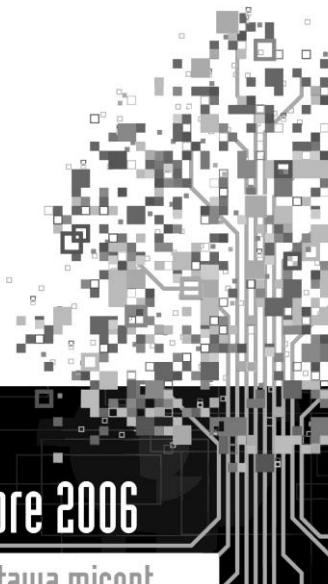
Québec annonce au Réseau qu'elle ne peut plus lui louer des espaces. Le Réseau Trans-tech décide alors d'installer sa permanence au Parc technologique du Québec métropolitain. Sans le savoir, le Réseau s'installe alors au premier endroit qu'avaient envisagé les fondateurs du Regroupement des centres spécialisés. C'est faute de moyens que le Regroupement avait renoncé à ce projet.

Parce qu'elle se perçoit d'abord au service des CCTT et non à leur tête, Claire Boulé refuse le titre de « directrice par intérim » et demande que son titre officiel soit celui de « coordonnatrice générale ». De toute façon, la « vraie directrice du Réseau sera de retour bientôt ». Lorsque Nadine Lévesque lui annonce qu'elle n'a plus l'intention de reprendre ses fonctions après son congé de maternité, Claire Boulé est consternée : « Pour dire la vérité, je ne me voyais pas à la direction du Réseau Trans-tech au-delà de mon intérim, je me considérais préretraîtée! » Pourtant, lors des deux premières années sous la direction de

Claire Boulé et la présidence de Denis Beaumont, le Réseau connaît un tournant majeur.

La coordonnatrice du Réseau met rapidement en œuvre le plan stratégique que vient tout juste d'adopter le Réseau et donne la priorité au volet des communications. Selon Claire Boulé, « l'image des centres avait besoin d'être retravaillée, car ces derniers n'étaient pas assez connus ». Un travail de réflexion mène à plusieurs changements importants en 2007. Une nouvelle signature d'entreprise est adoptée, et une facture plus moderne est appliquée au site Internet. La devise « Des gens de technologie, orientés solutions » est lancée. Surtout, le Réseau Trans-tech met en place des communautés de pratique pour amener les centres à partager leurs expertises sur des enjeux précis. Pour mener à bien ces projets, elle engage Jean Blondeau. Selon Denis Beaumont, « les communications sont devenues une force du Réseau Trans-tech ».

3 octobre 1983
15 avril 1988
3 octobre 1992
6 avril 1993
14 juin 1994
25 août 1994
10 janvier 1995
25 avril 1996
4 décembre 1997
16 octobre 1998
23 septembre 2000
25 janvier 2001
24 avril 2003
18 août 2005
4 décembre 2006
20 mars 2008
23 avril 2009
25 mai 2009
20 janvier 2010
Aujourd'hui



4 décembre 2006

Québec et Ottawa misent
sur les CCTT

4 décembre 2006. Le premier ministre du Québec, Jean Charest, et le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), Raymond Bachand, présentent la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation. La SQRI identifie les CCTT comme des acteurs-clés du développement technologique et économique du Québec. Il faudra attendre quelques années pour mesurer l'ampleur des conséquences de cette politique pour le réseau des CCTT : de nouvelles opportunités de financement, une orientation vers les partenariats et la création de pas moins de 17 nouveaux centres, pour ne nommer que celles-là, transformeront en profondeur la dynamique du Réseau Trans-tech et les CCTT.

Nouvelle dans ses fonctions de coordonnatrice du Réseau, Claire Boulé sent rapidement le grand intérêt que porte le gouvernement québécois vis-à-vis des CCTT. « Durant la première année, j'ai travaillé en très étroite collaboration avec Frédérique-

Myriam Villemure du MDEIE. Tant de la part de ce ministère que de la part du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), je sentais un appui indéfectible. Ils connaissaient bien les CCTT et ils croyaient vraiment dans la dimension réseau des centres ». La SQRI stipule qu'il faut soutenir le Réseau Trans-tech dans sa mission. C'est en fonction de celle-ci que le MDEIE accordera plus tard une subvention de 1,2 million de dollars sur trois ans pour le projet Réseautage. « Pour nous, c'était à ce moment une contribution importante », de dire Claire Boulé. C'est également la SQRI qui entraîne à la fois l'élargissement du réseau des CCTT et la bonification des programmes qui leur sont dédiés. Pour le MELS, qui a depuis le début soutenu les centres et leur réseau, la nouvelle politique gouvernementale confirme la pertinence du dispositif qu'il a mis en place.

La conjoncture économique joue également un rôle dans la volonté gouvernementale de mieux soutenir les CCTT.

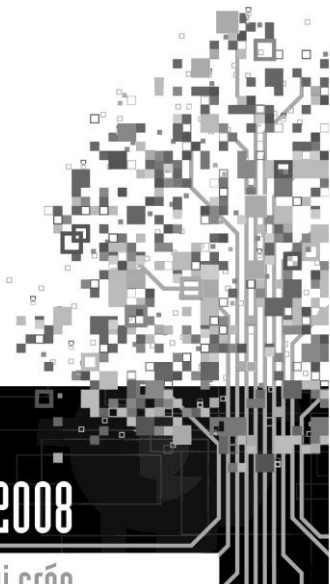
Plusieurs secteurs de l'économie québécoise, notamment ceux de la foresterie, des pâtes et papiers et le secteur manufacturier, connaissent des baisses d'activités importantes. Des CCTT ont vu à la fois leurs clients en difficulté et les programmes techniques auxquels ils sont associés connaître des baisses de clientèle. Guy Forgues interroge : « Allions-nous laisser disparaître des expertises bâties au fil de nombreuses années? En même temps, les PME avaient plus que jamais besoin des CCTT pour innover ». La place qu'occupent les CCTT dans la SQRI est également justifiée par les conclusions d'une étude d'un professeur de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Michel Trépanier. Publiée en 2003, elle démontre que le retour sur l'investissement, en ce qui concerne les CCTT, est énorme. André Dion, comme bien d'autres, se rappelle que cette étude a eu un grand impact. « Cela a participé à convaincre le gouvernement du Québec de mieux soutenir les centres et de s'assurer que le Réseau Trans-tech ait une situation plus stable ».

Le gouvernement fédéral apporte lui aussi une contribution significative dans ces années charnières. En 2008, le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) instaure le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (ICC). Un projet pilote avait été lancé en 2003, auquel participait un CCTT, TransBIOTech, et les résultats avaient été évalués très positivement par le CRSNG. « Avant 2003, rares étaient les collèges qui bénéficiaient de subventions en provenance du gouvernement fédéral », selon Denis Beaumont. « Le projet pilote du CRSNG et le fait que quelques collèges avaient bénéficié du soutien de la Fondation canadienne de l'innovation ont été une véritable révélation : il y avait là un univers de nouvelles possibilités pour les CCTT ».

Les nouvelles possibilités de financement en provenance d'Ottawa sont une conséquence directe du lobbying exercé par différents groupes, en particulier par l'Association des

collèges communautaires du Canada. Le Réseau Trans-tech participe au comité de la recherche de l'ACCC, mis en place en 2005, et y fait figure de modèle à l'échelle pan-canadienne. Au début, Jacek Mlynarek, le directeur du Groupe CTT, représente le Réseau, mais Claire Boulé prend le relais à partir de 2006 : « L'ACCC a fait en sorte que le CRSNG connaisse mieux le réseau des CCTT et décide de mettre en place des programmes dédiés à l'ordre d'enseignement collégial. Les succès éclatants du Québec ont ensuite amené les autres provinces canadiennes à s'intéresser de près au modèle des CCTT. De cette façon, l'impact de l'ouverture du CRSNG vis-à-vis la recherche collégiale a été énorme. Elle a non seulement apporté de l'argent neuf pour les CCTT, mais elle a entraîné une reconnaissance pancanadienne qui a suscité, à son tour, une reconnaissance des autres acteurs de la recherche québécoise ».

3 octobre 1983
15 avril 1988
3 octobre 1992
6 avril 1993
14 juin 1994
25 août 1994
10 janvier 1995
25 avril 1996
4 décembre 1997
16 octobre 1998
23 septembre 2000
25 janvier 2001
24 avril 2003
18 août 2005
4 décembre 2006
20 mars 2008
23 avril 2009
25 mai 2009
20 janvier 2010
Aujourd'hui



20 mars 2008

Un réseau qui crée
des réseaux

20 mars 2008. Johanne Tanguay, directrice de Cintech agroalimentaire, Réal Chabot, du Réseau canadien de technologie, Frédérique-Myriam Villemure, du MDEIE, Claire Boulé et Marie Gagné, embauchée depuis peu par le Réseau Trans-tech, évaluent 18 candidatures. Le choix est difficile : tous les candidats apparaissent compétents et connaissent bien les activités des CCTT. Le comité de sélection doit faire un choix pour lancer le « Projet Réseautage », dont le fer de lance sera la mise en service de « techno-conseillers ».

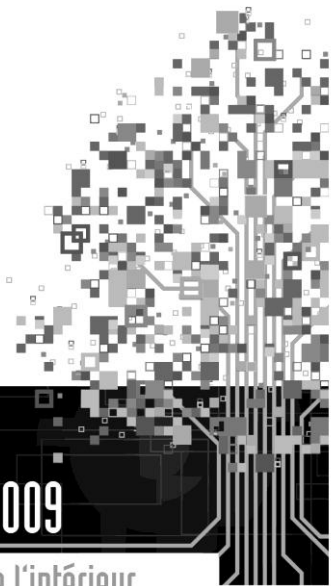
L'idée avait émergé à la suite du succès que le Réseau Trans-tech avait connu, l'année précédente, en organisant les « Rencontres express des CCTT avec le milieu », en collaboration avec le Réseau canadien de technologie. L'événement avait attiré 150 personnes à Montréal; en 2008, il en attire 250 à Lévis. Ces rencontres permettent à Claire Boulé de se rendre compte qu'il est compliqué, pour les dirigeants d'entreprise,

d'identifier quels CCTT peuvent répondre à leurs besoins spécifiques et que le réseau a pris une telle ampleur qu'il lui est même difficile de guider ceux qui lui demandent conseil. En même temps, Dominique Dubuc, directeur de la valorisation et du transfert au MDEIE, encourage le Réseau Trans-tech à favoriser une augmentation des partenariats entre CCTT. Selon Claire Boulé, « pour lui, les CCTT pouvaient devenir un outil extraordinaire pour le Québec, à condition de travailler en réseau ». Le Réseau Trans-tech signe alors une première entente avec le MDEIE dans le cadre d'un projet de réseautage entre les centres, qui entre en vigueur en janvier 2008. Le projet des communautés de pratique est jumelé à celui des techno-conseillers, dont le mandat est de favoriser la synergie entre les CCTT et d'établir des maillages novateurs avec l'industrie. Marie Gagné est responsable de mener à bien ces projets.

Selon André Dion, « le Réseau Trans-tech est alors devenu une source d'information inestimable. Auparavant, il fallait s'adresser à une multitude d'organismes pour trouver les informations pertinentes pour les CCTT ». Pour plusieurs observateurs, le niveau de collaboration à travers les communautés de pratique et le travail des techno-conseillers sont inédits dans le milieu de la recherche québécoise. Selon Denis Beaumont : « Il n'y a pas d'équivalent à ce que nous vivons, nous, les CCTT, en termes de collaboration, de réseautage et de partage d'expertises ».

Un nouveau partenariat est par ailleurs établi entre le Réseau Trans-tech et le Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada pour des visites interactives dans les entreprises, réalisées par des CCTT. Selon Gilles Charron, « l'ensemble de ces projets a également permis d'outiller la permanence du Réseau pour mieux représenter les centres ».

3 octobre 1983
15 avril 1988
3 octobre 1992
6 avril 1993
14 juin 1994
25 août 1994
10 janvier 1995
25 avril 1996
4 décembre 1997
16 octobre 1998
23 septembre 2000
25 janvier 2001
24 avril 2003
18 août 2005
4 décembre 2006
20 mars 2008
23 avril 2009
25 mai 2009
20 janvier 2010
Aujourd'hui



23 avril 2009

S'agrandir de l'intérieur

23 avril 2009. À Québec, s'ouvre le premier « Atelier des experts », rassemblant 90 personnes provenant de 35 CCTT. Sous le thème « Mieux répondre aux besoins des PME : S'allier pour élargir notre action! », elles participeront, les 23 et 24 avril, à différentes activités de sensibilisation, de formation et d'information. Loin d'être anodin, cet événement marque un tournant dans l'histoire du Réseau Trans-tech : pour la première fois, le Réseau organise une activité spécifiquement pour les employés des centres.

L'Atelier des experts est une idée de Marie Gagné et fait suite au succès du projet Réseautage. Pour elle, si le maillage entre les directions de centres apporte autant de retombées positives, il en sera de même si les employés des centres ont les mêmes opportunités. Claire Boulé approuve l'initiative : « Son idée était à la fois simple et géniale : regrouper dans un même événement les chercheurs, les professionnels et les techniciens des centres pour qu'ils puissent

exposer leurs réalisations et connaître les expertises de leurs collègues ».

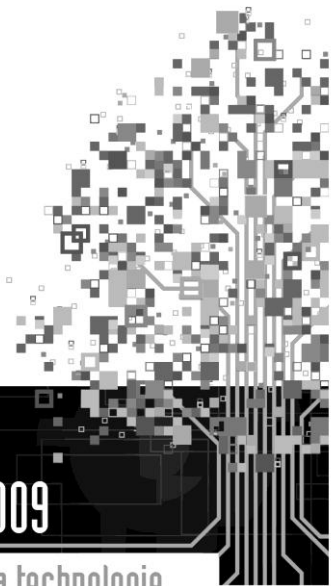
Au départ, certains DG de CCTT se demandent si le jeu en vaut la chandelle, d'autant plus que, pour les centres éloignés de la Capitale-Nationale, les coûts liés à la participation de leurs employés à l'Atelier des experts représentent un montant substantiel. Pourtant, selon Gilles Charron, les DG sortiront enchantés de l'exercice : « Les premiers CCTT ont été fondés en 1983, et il a fallu attendre 2008 pour qu'une rencontre du Réseau rassemble d'autres personnes que des directeurs! Cette première rencontre a été extraordinaire. J'ai vu là un signe de maturité organisationnelle dans cette rencontre où l'on a partagé des connaissances et des façons de faire. Cela a eu un effet levier dans les centres ».

Le souci de mettre en réseau les employés des CCTT se répercute dans les communications du Réseau Trans-tech. En 2009, le

Réseau lance le bulletin électronique hebdomadaire « INFO Trans-tech », une idée de Jean Blondeau en réponse aux critiques de directeurs de centres qui trouvaient qu'il y avait trop d'échanges par courriel. Au départ, l'INFO Trans-tech est seulement diffusé aux directeurs généraux des centres, mais après le succès de l'Atelier des experts, le Réseau Trans-tech décide de l'envoyer aux employés des centres, puis aux personnes externes au Réseau qui s'intéressent aux activités des centres.

L'année 2009 occupe ainsi une place bien spéciale dans l'histoire de Trans-tech, selon Claire Boulé. « Nous voulions simplement que les gens connaissent les expertises de tout un chacun, à l'échelle du Réseau. Mais ces décisions ont également stimulé le sentiment d'appartenance de tous les employés des CCTT vis-à-vis du Réseau Trans-tech ».

3 octobre 1983
15 avril 1988
3 octobre 1992
6 avril 1993
14 juin 1994
25 août 1994
10 janvier 1995
25 avril 1996
4 décembre 1997
16 octobre 1998
23 septembre 2000
25 janvier 2001
24 avril 2003
18 août 2005
4 décembre 2006
20 mars 2008
23 avril 2009
25 mai 2009
20 janvier 2010
Aujourd'hui



25 mai 2009

Au-delà de la technologie

25 mai 2009. Suzanne Veillette et Michel Perron, les fondateurs du groupe de recherche ÉCOBES, au Cégep de Jonquière, entourent la directrice Nadine Arbour pour une séance de photo à l'intention des médias. C'est une journée bien spéciale pour les deux fondateurs. Bien qu'ils aient mis sur pied ÉCOBES, dont les travaux sur le caractère social des maladies génétiques et sur la prévention de l'abandon scolaire sont renommés même au niveau international, en 1982, ils ont dû attendre plus de 25 ans pour enfin voir une reconnaissance de l'innovation sociale équivalente à celle de l'innovation technologique.

L'année précédente, le gouvernement du Québec a décidé d'étendre le champ d'action des CCTT, jusque-là réservé au domaine de la technologie. Il se voit élargi à celui de l'innovation sociale avec la création de trois centres en « pratiques sociales novatrices » (CCTT-PSN). Guy Forgues a vécu toute l'histoire des CCTT dans le réseau collégial. Pour lui, la création des CCTT-PSN est un

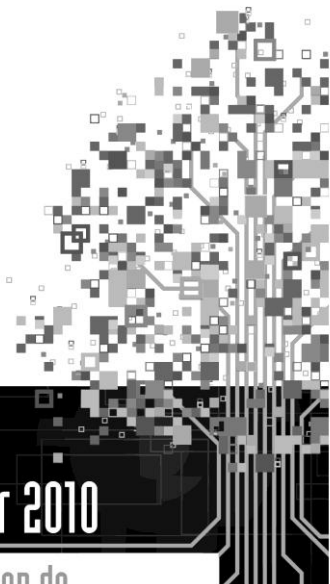
tournant majeur. « Bien des collègues, en particulier ceux qui n'ont pas de formation technique dans des domaines physiques, se sont longtemps sentis exclus d'office du réseau des CCTT. La création des CCTT-PSN change la dynamique dans tout le réseau collégial. Maintenant, tous les collègues peuvent créer des CCTT – et plusieurs le font, qu'ils soient reconnus ou non ».

Ayant très peu de partenaires parmi les PME et faisant affaire surtout avec des organismes communautaires ou publics, les CCTT-PSN ont des besoins fort différents des autres centres. Leur milieu d'attache appartient à une culture organisationnelle très différente. Pour le Réseau Trans-tech, qui demeure d'abord et avant tout une association, leur arrivée présente un nouveau défi. Claire Boulé s'interroge : « Comment avoir une communauté de pratique qui jumelle des centres très expérimentés avec des centres qui débutent leurs activités? Comment accompagner les centres en développement, ce qui

demande beaucoup de temps, sans délaissier les besoins plus pointus des centres bien établis? Comment assurer le financement des CCTT-PSN alors que leurs opportunités sont tellement plus limitées que dans le domaine de la technologie? »

En 2010, trois autres CCTT-PSN s'ajoutent au Réseau Trans-tech. Avec six centres, les pratiques sociales novatrices acquièrent une certaine masse critique qui justifie plusieurs ajustements dans les activités du Réseau Trans-tech, notamment le changement de sa devise : « Des gens de technologies, orientés solutions », cède le pas à « Des experts en mode solution : innovation technologique et sociale ».

3 octobre 1983
15 avril 1988
3 octobre 1992
6 avril 1993
14 juin 1994
25 août 1994
10 janvier 1995
25 avril 1996
4 décembre 1997
16 octobre 1998
23 septembre 2000
25 janvier 2001
24 avril 2003
18 août 2005
4 décembre 2006
20 mars 2008
23 avril 2009
25 mai 2009
20 janvier 2010
Aujourd'hui



20 janvier 2010

La mobilisation de
la recherche québécoise

20 janvier 2010. La rencontre « Collaboration universités-CCTT pour mieux desservir la PME » est organisée et rassemble les universités québécoises et les CCTT. Les rapports entre les centres de recherche universitaires et les CCTT remontent aux années 1980. Déjà, à ce moment, quelques partenariats avaient été établis pour mener à bien des projets de recherche, et de telles collaborations, bien que peu fréquentes, sont apparues de temps à autre tout au long de l'histoire des CCTT. La rencontre du 20 janvier 2010 a toutefois un caractère particulier puisqu'elle cherche à établir un cadre général de partenariat entre les deux ordres d'enseignement.

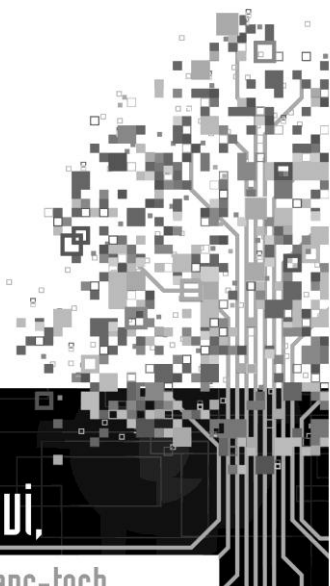
Il faut dire que le gouvernement du Québec met beaucoup de pression sur les acteurs du monde de la recherche pour favoriser l'émergence de tels partenariats. La nouvelle Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation, adoptée en juin 2010, privilégie les « grands projets mobilisateurs ».

Avant même son adoption, Claire Boulé a l'idée d'organiser la grande rencontre du 20 janvier 2010. « Les deux paliers de gouvernement relevaient régulièrement la faible collaboration entre la recherche dans les ordres d'enseignement collégial et universitaire. Moi, qui avais longtemps travaillé dans le milieu universitaire, étais plus que sensible à la question. Les universités, de plus en plus soucieuses de valoriser les résultats de la recherche, ont répondu positivement à notre appel ». Le Réseau Trans-tech réussit à les convaincre que les CCTT ont une expertise dans l'application des résultats de la recherche et une approche client qui peuvent assurer le succès d'une partie de la valorisation des résultats de la recherche que cherchent à accomplir les universités. Tout de même, le défi est de taille, selon l'avis de Gilles Charron. « Les CCTT ont une culture de gestion proche de celle de la PME et assez éloignée de la culture universitaire ».

Alors que se déroule la rencontre du 20 janvier 2010, l'idée d'une rencontre plus large réunissant tous les acteurs de l'innovation au Québec est lancée; le colloque *Valorisation 2010* aura lieu le 29 septembre de la même année. Les universités, les centres de liaison et de transfert et les CCTT se rassemblent afin de faire émerger des partenariats durables.

Pour mener à bien ces efforts de collaboration, le Réseau Trans-tech reçoit l'appui du MDEIE qui signe avec le Réseau une deuxième entente pour instaurer des consortiums entre CCTT et des collaborations avec les universités. « Ce travail ne fait que commencer », selon Claire Boulé. « Le lien avec les autorités universitaires est établi. Il reste à l'établir avec les chercheurs universitaires. Nos réalisations sont déjà largement complémentaires, ce n'est qu'une question de temps... et de contacts humains! »

3 octobre 1983
15 avril 1988
3 octobre 1992
6 avril 1993
14 juin 1994
25 août 1994
10 janvier 1995
25 avril 1996
4 décembre 1997
16 octobre 1998
23 septembre 2000
25 janvier 2001
24 avril 2003
18 août 2005
4 décembre 2006
20 mars 2008
23 avril 2009
25 mai 2009
20 janvier 2010
Aujourd'hui



Aujourd'hui,

le Réseau Trans-tech

Aujourd'hui, la mission du Réseau Trans-tech demeure la même qu'au moment de la fondation du Regroupement des centres spécialisés, il y a 20 ans : favoriser la synergie entre les centres, contribuer à leur développement et les représenter fidèlement auprès des instances gouvernementales, scientifiques et économiques. Pourtant, bien des choses ont changé depuis 1992.

Le changement, c'est la cohésion du Réseau. Les activités de réseautage, d'information et d'animation organisées par le Réseau n'ont jamais été aussi courues que ces dernières années. En conséquence, le soutien au développement et la représentation des membres s'en trouvent grandement facilités, puisque le Réseau Trans-tech a acquis une grande légitimité aux yeux de ses membres. Selon Claire Boulé, « ce qui explique le plus le succès de Trans-tech aujourd'hui est que le Réseau pense et organise toutes ses activités à partir des commentaires et suggestions en provenance des centres. Ces derniers

s'identifient à Trans-tech parce que, finalement, au-delà des inévitables frictions, ce réseau est véritablement à leur image ».

Le Réseau Trans-tech et les CCTT entendent être reconnus comme un modèle de réseautage et être la première référence en matière de développement et de transfert de technologies et d'innovations sociales à des fins appliquées pour les milieux utilisateurs. Force est de constater qu'après seulement vingt années d'existence, ils peuvent en effet aspirer à une telle reconnaissance.

Des défis sont certes encore à relever. La hausse importante du nombre de centres depuis 2007 représente assurément un de ceux-ci. Selon André Dion, « le financement, en particulier pour les infrastructures, est divisé en un plus grand nombre d'acteurs, et les équipements peuvent être sous-utilisés, avec des coûts administratifs plus élevés. De plus, le danger d'un retour à une compétition malsaine entre les centres est bien réel. Sans

compter que l'écart de taille entre les centres, qui ont dès lors des besoins fort différents, s'est creusé ». Un autre défi concerne les liens entre les CCTT et les collèges. Ayant reçu un avis du Vérificateur général à cet effet, le MELS a demandé aux collèges d'avoir des ententes de gestion avec les CCTT et, de façon générale, qu'il y ait un rapprochement entre eux. « Il est évidemment souhaitable que les CCTT apportent des bénéfices aux collèges, qui demeurent les mandataires », selon Gilles Charron. « Mais il ne faudrait pas que les CCTT perdent leur culture de gestion « PME », une des raisons de leurs succès auprès des entreprises ».

Il revient aux membres actuels du Réseau Trans-tech de relever ces défis, comme leurs prédécesseurs ont réussi à le faire par le passé. Parions qu'ils le feront avec l'esprit de collaboration et de partenariat qui anime le Réseau Trans-tech depuis 20 ans.



ACHEVÉ D'IMPRIMER EN OCTOBRE 2012
SUR LES PRESSES DU SERVICE D'IMPRESSION DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
MONTRÉAL, QUÉBEC

